



La Lettre des Élus

Magali Braconnot
Bruno Gérara

☎ 06.82.45.14.94

✉ magali.b@free.fr

☎ 06.15.93.18.31

✉ gerara.bruno@free.fr

Inauguration de la gare

Un gigantesque gâchi

Comme nous le craignons, la réalité est loin de correspondre aux besoins des usagers SNCF.

A grand «renfort de publicité», la Région vante la modernisation de la ligne, la fréquence et la propreté du transport. Triple mensonge puisque si Aix, Marseille ou Gardanne ont plus de trains qu'avant, la SNCF n'a ni affecté plus de conducteurs et ni aménagé l'arrivée en gare St Charles en conséquence, d'où une désorganisation récurrente.

De son côté Simiane ne dispose que de trains omnibus pour aller à Marseille (trajet plus long) et les horaires ne sont pas adaptés aux heures de pointe.

Un salarié commençant à 8h00 à Marseille n'a pas d'autre choix que de prendre le train de 6h 40 pour arriver à 7h20 ! Quant à la modernisation, la voie n'est doublée que partiellement et les rames sont toujours diesel, donc polluantes !



Les élus de Simiane avec Vous ont été les seuls à se mobiliser pour dénoncer ces dysfonctionnements qui se font de plus en plus criants (en manifes-

tant à l'occasion des inaugurations, en rencontrant les usagers avec une pétition, au journal de France 3 Région en décembre).

La montagne a provisoirement accouchée d'une souris. Nous ne renonçons pas, nous allons rencontrer les élus de la Région pour plaider la cause des Simianais. En attendant vous pouvez continuer à signer la pétition sur notre site internet <http://simiane-avec-vous2008.org>

La droite dans ses contradictions

Lors du dernier conseil municipal du 29 janvier, le Maire demande de voter une motion contre l'abandon de l'école par l'État.

Fort de la journée de contestation du matin, cette motion était à nos yeux insuffisante, mais avait le mérite d'exister. Et là qu'elle ne fut pas notre surprise :

Les 3 représentants de l'UMP ont votés POUR cette motion et ce alors que la politique de leur parti est en train de mettre en lambeau l'école publique laïque.

Ecole maternelle

Utilisation de produit dangereux ?

Nous avons découvert puis constaté au mois de novembre 2008 que des produits dangereux (notamment des pastilles de chlore, interdites dans une école) étaient utilisés pour le nettoyage de l'école maternelle de Simiane.

La mairie, après avoir nié le problème (il aura fallu un courrier au Maire, photos à l'appuis, un conseil d'école, une commission municipale puis un conseil municipal pour que le fait soit admis !) a prétexté un problème de retard de commande de produits d'entretien et prétendu que les pastilles de chlore ne provenaient certainement pas de la mairie !

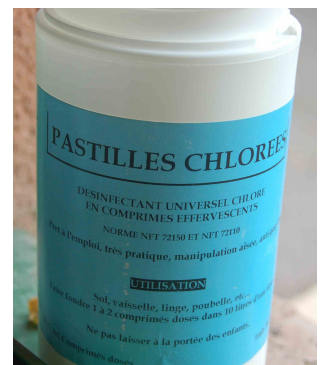
Plusieurs semaines après, les pastilles de chlore étaient toujours utilisées.

Il est choquant et inquiétant de constater que malgré l'alerte donnée, d'abord par le personnel, puis par des élus de l'opposition, il ait fallu plusieurs mois pour que les pastilles dangereuses soient retirées de la circulation !

Que le personnel d'entretien et par la suite nous-mêmes, ayons pu être considérés comme des affabulateurs ou des personnes indignes d'écoute, montre sinon un certain mépris, un fonctionnement qui exclut le dialogue.

Qui peut contester que la santé des enfants est une priorité absolue ?

Quelle confiance accorder aujourd'hui à une équipe incapable de répondre à une situation d'urgence ?



Conseil Municipal du 29/01/09

Ce Conseil avait pour objet principal de discuter sur les orientations budgétaires pour 2009 en vue de préparer le Conseil Municipal où sera débattu le Budget Primitif (sans doute le 20/03).

Les orientations municipales

- Continuité de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, voire baisse des dépenses.
- Mise en place d'une cellule «ACHAT»
- Augmentation de la masse salariale à hauteur de 3,5% soit l'équivalent des augmentations prévues +

le Glissement Vieillesse Technicité.

- Création d'une boutique sociale avec création d'un emploi «sénior»
- Justice fiscale, travail sur la base d'imposition.
- Recherche de financement au CG13
- Création d'une crèche de 60 places à Bédouffe.
- Réfection de la cantine du primaire
- Réhabilitation chemin des vignes
- Sécurisation centre ville
- PLU et Agenda 21

Notre analyse de ce débat d'orientation Budgétaire

- La crise n'explique pas tout
- Masse salariale : 10 mois après votre élection, toujours pas d'organigramme des services.
- Justice fiscale : pourquoi la commission des impôts n'est pas réunie ?
- Voirie : 17 ans de gestion = peu de travaux et donc réfection TRES COUTEUSE.
- Crèche : BEDOUFFE, le pire scénario.

Conseil Municipal du 29/02/09

Sur les Comptes Administratifs

Pour la 1ere fois depuis FORT LONGTEMPS, la majorité socialiste a présenté un compte administratif annuel de fonctionnement déficitaire de 201 000€

- 20% d'augmentation des frais de fonctionnement.
- Ce déficit annuel, VOUS LE CONNAISSIEZ dès le début.
- Quelles corrections ?

Conseil Municipal du 20/03/09

Après des comptes administratifs en déficit, présentation d'un budget sur lequel nous avons quelques inquiétudes :

- Les choix de réductions de postes sont-ils crédibles ?
- Les charges à caractère général ont été vues à la baisse, toutefois nous observons 0,14% d'augmentation par rapport au réalisé 2008 qui a été en augmentation de 20% par rapport à 2007.
- Concernant l'attribution des subventions de fonctionnement des associations, nous regrettons que le travail commencé par la commission des sports n'ait abouti à rien. L'opacité est toujours la règle, nous n'avons toujours pas de critères d'attribution.
- Pouvez-vous nous préciser pourquoi ces associations sont choisies parmi les autres ?
- Pouvez-vous nous préciser en particulier la raison de l'attribution de la subvention de la Régalide ?
- Cette façon de faire montre une absence de politique associative et nous le regrettons.
- La vie associative d'un village contribue au lien social et à son dynamisme.
- **Parmi des pistes à explorer, comme vous demandez un effort sur les impôts locaux, nous aimerions proposer de diminuer de 50% vos indemnités d'élus, ce qui représenterait une solidarité de 52 000€ annuel environ. Ce serait un geste de solidarité du conseil municipal.**
- Qui autour de cette table peut se réjouir d'une augmentation des Impôts locaux ? Nous regrettons que la voie de l'augmentation des 3 impôts ait été prise en catimini entre quelques initiés de votre majorité. Mais nous n'arrivons pas à voir dans quelle direction vous souhaitez amener la commune. Pourquoi ne pas programmer un débat public sur l'avenir de Simiane, et de ce qui coule de source, le niveau d'imposition. Nous regrettons que cette augmentation ne serve qu'à rattraper les errements de 2008, sans correspondre à des projets d'amélioration des services rendus aux Simianais. Nous voterons POUR, mais souhaitons vivement que se tienne cette réunion publique afin de donner à Simiane les moyens de ses ambitions légitimes.

Concernant ce dernier point nous reviendrons lors du prochain numéro sur les impôts locaux. Désormais, les nouveaux taux sont les suivants : 14,33% pour la Taxe d'Habitation, et 15,39% pour la Taxe Foncière

Réponse de la Mairie

- Reconnaît le déficit.
- Allongement sur la durée des promesses de campagne.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR PROJET BEDOUFFE

Pourquoi une nouvelle fois nous avons voté CONTRE. Dans ce dossier, avant de vous faire connaître notre intervention, nous ne pouvons faire abstraction d'une explication sur la méthode des socialistes simianais.

Décembre 2007 (3 mois avant les municipales), une délibération anodine nous apprend qu'il faut réviser le POS de Bédouffe afin d'y construire un projet PHARAONIQUE. Nous avons voté CONTRE car ce type de projet n'est pas sorti de leur chapeau 15 jours avant le Conseil, ce dossier les socialistes l'ont préparé depuis de long mois, **SANS EN PARLER A LA REPRESENTATION MUNICIPALE**. Depuis nous votons CONTRE car leur volonté est de faire vite et donc forcément MAL. Pour autant ce projet est en contradiction avec l'étude du Plan Local d'Urbanisme et de l'agenda 21 (écologie). En effet, aucune étude d'impact sur la circulation n'a été faite. La totalité du projet représentera sur le secteur Bédouffe 1500 à 2000 véhicules JOUR...

DEMANDE D'AUGMENTATION DU PRIX DE LA CANTINE

La majorité propose une augmentation du prix du ticket de cantine de 9,52%, sans pouvoir en donner la justification. Simiane avec Vous a voté CONTRE.